

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne : CANADA ET ETATS-UNIS... \$3.00 UNION POSTALE... \$6.00 Edition Hebdomadaire : CANADA... \$1.00 ETATS-UNIS... \$1.50 UNION POSTALE... \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

TELEPHONES :

REDACTION : Main 746 ADMINISTRATION : Main 7461

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

La Convention Douanière

Nos ministres ont-ils fait tout leur devoir ?

La convention actuelle est-elle la plus avantageuse que le Canada pouvait obtenir? Voilà un point important que le parlement doit élucider avant d'en décréter la ratification. L'opinion publique évolue, aux Etats-Unis, sur ces questions de protection et de réciprocité. Le mouvement en faveur d'un abaissement général du tarif s'accentue. L'avantage de relations plus faciles avec le Canada grandit aux yeux du peuple américain. Cette double tendance s'est manifestée avec une force extraordinaire dans les dernières élections législatives.

M. Laurier et ses collègues ne doivent pas s'étonner si des doutes sérieux s'élevaient dans les esprits honnêtes et indépendants sur la fermeté de leur patriotisme. En dépit des féroces déclarations:—Nous n'irons plus à Washington!—en dépit de toutes les abjurations sur l'autel de l'impérialisme; en dépit même des Rainbows et des Nibels, le ministre actuel ne mérite pas plus la confiance des impérialistes que celle des nationalistes.

Dans quel esprit le ministre actuel a-t-il conduit les négociations avec le président des Etats-Unis? avec quelle mentalité surveillera-t-il le fonctionnement du régime de réciprocité qu'il veut établir?

M. Fielding est un ancien annexioniste, partisan du libre-échange—sans sur le charbon et les aciers de la Nouvelle-Ecosse. Ses discours enflammés pour la marine et la participation du Canada à toutes les guerres justes ou injustes de la Grande-Bretagne, sembleraient indiquer qu'il est devenu un ardent impérialiste. Mais ces effusions verbales ne me disent rien qui vaille. Le ministre des finances est, de tous les membres du cabinet, celui qui peut se retourner le plus rapidement dans le cercle le plus étroit. Il est très intelligent; mais ses horizons sont bornés, comme son patriotisme. En tout cas, au point de vue de l'autonomie canadienne, les deux pôles de sa vie publique ne sont guère plus rassurants l'un que l'autre.

De ceux des ministres que je connais, M. Fisher est d'emblée celui qui a le plus de pensée, de principes et de caractère. D'une grande probité, bon Canadien, impérialiste très modéré et dans le meilleur sens du mot, c'est assurément le plus courageux des membres du cabinet; mais le dévouement à son chef et à son parti lui fera accepter bien des compromis, défendre même des fautes que sa droiture naturelle voudrait condamner.

Je ne connais pas M. Graham dont on dit du bien. M. Mackenzie King est un homme charmant et cultivé; je l'ai connu tout jeune pour pouvoir pressentir son action sur une question de ce genre. M. Murphy est un vrai nationaliste caché; j'ai un faible pour lui à cause de cela et aussi parce qu'il est Irlandais.

Mais au fond les opinions personnelles des négociateurs n'ont rien à voir ici. Ils ont agi sous la direction du premier ministre et du cabinet tout entier. Mais des autres membres du cabinet—et même de ceux-là—je n'en vois aucun qui soit prêt à verser son sang pour un principe ni pour la défense du drapeau britannique—pas même M. Lemieux. Il a bien dit, au banquet des manufacturiers, que seul l'empire britannique valait la peine qu'on risquât sa vie pour le défendre. Mais il parlait, je pense, de la vie des autres. On sait de quelle manière ce Roumestan japonais entend et pratique, pour lui-même et pour ses proches, le dévouement à la chose publique. Du reste, il n'y a pas si longtemps que ce héros de l'Empire parlait d'en secouer le joug, et prônait l'indépendance du Canada.

En fin de compte, pour augurer des tendances possibles de nos gouvernements dans l'application du nouveau tarif et de l'orientation qu'ils se proposent d'imprimer à nos relations avec les Etats-Unis, il faut encore regarder à la tête, c'est-à-dire à Sir Wilfrid Laurier, qui est, en somme, tout le gouvernement. Cette conclusion n'est guère propre à fixer les espérances des hommes de doctrine qui recherchent un but défini: autonomie, annexion ou fédération impériale. Car M. Laurier est prêt à accepter, pour son pays, n'importe laquelle de ces destinées. Il travaillera, selon les circonstances, avec une égale conviction de surface et une même indifférence de cœur, au triomphe de l'une quelconque de ces causes.

n'empêchèrent pas les conférences secrètes de 1892, pudiquement ignorées de M. Laurier, et ménagées par Erastus Wiman entre MM. Tarte et Mercier, d'une part, et MM. Carnegie, Morton, Depew et autres Américains. J'ai raconté ailleurs comment Goldwin Smith, annexioniste reconnu, qui, comme Edward Blake, manquait de "sens pratique," fit échouer le complot en repoussant les trente deniers de Judas.

En vérité, ce serait pur jeu de hasard que de vouloir juger de la nouvelle convention ou augurer de l'avenir d'après le passé ou les principes des hommes qui l'ont conclue.

On doit envisager la situation actuelle, telle qu'elle se présente, et, tout en faisant la part des éventualités, ne pas trop sortir du domaine des faits acquis.

Si cet arrangement est, à tout prendre, suffisamment avantageux aux deux pays—et cette double condition est essentielle au succès de toute entente de cette nature—et s'il n'y a pas lieu d'espérer des conditions plus favorables, en 1913; alors, me semble-t-il—et je me place en ce moment au seul point de vue des relations entre le Canada et les Etats-Unis,—le parlement canadien devrait ratifier la convention.

S'il est à présumer, au contraire, que le prochain congrès américain acceptera des conditions plus avantageuses, rien n'empêche le parlement canadien de modifier les termes de la convention, de les inscrire dans nos statuts et de les laisser, comme l'expression précise des conditions auxquelles le Canada est prêt à ouvrir ses portes au commerce américain. C'est ainsi que le gouvernement conservateur avait procédé en 1879.

Il ne faut pas oublier que cette entente n'est pas un traité. Quels que soient les engagements secrets que nos ministres aient pu prendre à Albany ou à Washington—et M. Fielding est resté obscur sur ce point—le Canada n'est lié ni aux termes ni à la durée de la convention projetée. C'est une simple manipulation du tarif canadien, que le parlement canadien peut opérer en tout ou en partie, et qu'il peut rapeler ou modifier en tout temps et à sa guise.

Il me reste à répondre à la deuxième question que je formulais ainsi, hier: "Le Canada doit-il étendre ses relations avec les Etats-Unis tout en conservant son entière liberté d'action économique, ou doit-il se lier exclusivement au commerce impérial?"

A demain, la réponse—ou le commencement, car c'est une grosse question! comme aurait dit M. Tarte—celui qui pensait.

HENRI BOURASSA.

M. SIFTON

Nous donnons ailleurs la substance d'une dépêche publiée dans l'Orange Sentinel, l'organe officiel des loges orangistes. Il convient peut-être de la souligner d'un léger trait.

La dépêche laisse très clairement pressentir que M. Sifton, d'ici quelque temps, rompra officiellement avec son parti pour rallier les troupes conservatrices, ou plus exactement le camp de M. Borden. Elle s'appuie sur un fait public: l'opposition radicale de M. Sifton à la politique de réciprocité, opposition manifestée à Montréal même dès avant la publication de la convention Taft-Fielding. Elle trouve une certaine confirmation dans les rumeurs qui circulent depuis longtemps et qui affirment que M. Sifton et M. Laurier sont en froid. Elle se fortifie encore de cette conviction générale que M. Sifton est trop jeune, trop actif pour avoir définitivement renoncé aux grandes luttes politiques.

Mais M. Sifton consentirait-il à servir en second et beaucoup de gens, mécontents de M. Borden, n'espèrent-ils point trouver en lui le chef à la fois actif et énergique, rompu à toutes les habiletés de la tactique électorale, qui pourrait prendre la direction des forces d'opposition en dehors de la province de Québec?

On se rend bien compte que M. Sifton ne représenterait dans cette province qu'une force extrêmement faible et que son nom susciterait des révoltes violentes; mais un certain nombre de politiciens tory ont résolu ment écarté de leurs calculs la province de Québec. Ils comptent se faire une majorité dans les autres provinces.

Aux yeux de ceux-là, M. Sifton représente une grande force. Il est remarquablement intelligent et s'il n'a pas la très belle réputation personnelle de M. Borden, il passe pour être autrement pratique—chose qui compte infiniment plus aux yeux des adulateurs du succès.

Depuis sa sortie du cabinet, M. Sifton s'est efforcé de se faire une réputation de champion de l'intérêt public; il s'est posé en défenseur patenté du domaine national et sa situation de président de la Commission de conservation lui a permis d'atténuer les plus mauvais souvenirs de son passage au ministère.

Aux yeux de beaucoup d'autres—telle l'Orange Sentinel—il reste l'homme de 1905, celui qui a mis le couteau sur la gorge de M. Laurier et qui, de ce chef, s'est acquis des titres particuliers à leur reconnaissance.

Nous ne faisons pas de prophétie et nous regardons les choses en simple spectateur. Mais il ne serait pas étonnant de voir d'ici quelque temps se produire, dans le parti libéral, une éclatante rupture, dans le parti tory, une dure lutte pour la suprématie.

O. H.

DEMAIN :

Le "DEVOIR" publiera un nouvel article de M. Henri Bourassa.

Sur le Pont d'Avignon...

La tempête d'hier a désorganisé complètement le service du M. S. R. Croyez bien que M. Robert en est désolé !

On ne peut toutefois dire au juste si c'est le mécontentement du public ou la diminution des recettes qui le chagrine davantage.

Après la bataille de la circulation, la "Presse" et la "Patrie" nous donnent celle de l'exposition. Elles s'accusent à qui mieux mieux, d'obéir aux plus bas intérêts personnels. Le spectacle est beau!

Si M. Devlin accomplit la moitié des promesses qu'il fait à l'opposition, la province va entrer dans une ère de progrès qu'elle n'aura pas connue depuis longtemps.

M. Laurier ne goûte que médiocrement la persistance de la gauche à s'acquiescer des noms des souscripteurs au cadeau de M. Fielding.

Il y a en effet de ces questions qui sont tout à fait importantes. C'est comme si on lui demandait: M. Laurier, comment il en est approuvé, il y a cinq ans un cadeau de la Farmers' Bank.

La "Presse" devrait bien poursuivre jusqu'au bout sa campagne pour les bons chemins et engager M. Gouin à aller pêcher la neige dans tous les coins de la province.

La "Presse" et la "Patrie" réservent leurs gros mots pour les chicanes de boutique. Elles trouvent très violent le "Devoir" qui se permet parfois d'en un peu pour flétrir les tribulations publiques.

Cela est en dehors de leurs cordes. La tempête a paralysé jusqu'à l'horloge de la compagnie des tramways, rue Craig.

A neuf heures ce matin, elle marquait deux heures et demie. La feuille-bouffonne du coin ne nous a toujours pas dit si son chien-ottéttive recevrait ses ordres de M. Campeau ou de M. Carpenter...

La "Presse" croit-elle faire oeuvre utile en lançant les badauds à la recherche de maisons déjà habitées ?

Les gens sérieux préféreraient sans doute trouver des logements où ils ne risquent pas d'attraper leur coup de Mort.

La "vieille" devrait leur en indiquer.

NOS LETTRES D'OTTAWA

La tempête a complètement désorganisé le service des trains et la lettre d'Ottawa qui devait nous arriver hier matin ne nous est parvenue qu'après quatre heures. Nous la donnons cependant aujourd'hui à l'intérieur, car il serait malheureux de priver nos lecteurs de cette page qui reste actuelle et vivante, malgré le retard.

Une phrase qui coûte \$25

Le juge Demers a accordé \$25.00 de dommages-intérêts, à M. l'échevin Judge, dans une poursuite intentée par ce dernier, contre M. Alfred B. Baron, un citoyen du quartier Saint-Paul.

Avant l'annexion de Saint-Paul, le défendeur en cette affaire, avait été arrêté pour tapage et pour insultes prodiguées à l'adresse du maire de cette municipalité. Or, il se trouvait que le maire et le juge devant lequel Baron fut amené, était un seul et même homme, M. Judge. Baron le révéla, mais il n'en fut pas moins condamné à \$30.00 d'amende ou 15 jours de prison.

M. Baron, en appela à ce jugement, et le tribunal lui donna raison. Sa requête contenait trois allégations que M. Judge jugea libelleuses et il réclama \$1,000 de dommages-intérêts en Cour Supérieure.

Ce dernier tribunal, après avoir éliminé deux des allégations qu'il déclara pertinentes, condamna le défendeur sur la troisième allégation, où il est dit que M. Judge avait agi par vengeance. C'est là une phrase malheureuse, dit M. Demers, et M. Baron devra payer \$25 et les frais.

La fête des "Anciens"

Hier, à midi juste, avait lieu le dîner des "anciens" au grand Séminaire de Montréal. Le dîner fut donné chaque année; mais seuls les prêtres étaient invités. Cette année les messieurs de Saint-Sulpice ont innové. Ils avaient invité à leurs tables plusieurs hommes de profession ayant fait leurs études au Collège. Au nombre de ceux-ci, se trouvaient les vieux père de M. le chanoine L. Pailleur, M. Napoléon Bourassa, l'hon. Louis Beaubien et plusieurs autres. La tempête avait restreint le nombre d'invités.

Sa Grandeur Mgr de Montréal présidait. Parmi les distingués convives on remarquait, entre autres, S. G. Mgr Emard, l'abbé Lecocq, supérieur du Grand Séminaire, M. le chanoine Emile Roy, chancelier de l'archevêché, M. l'abbé McCrory, vice-chancelier, etc.

XX. SS. Bruchési et Emard ainsi que l'abbé Lecocq et l'hon. Louis Beaubien ont prononcé de très jolies allocutions.

LETTRE D'OTTAWA

LE BARRAGE DU LONG-SAULT.—LES RISEES DE LA STANDARD OIL CO.—ELLE VEUT METTRE LA MAIN SUR LE LONG-SAULT. ET BARRER LE FLEUVE.—UN DANGER A PREVOIR.—LA THESE DE LA GAUCHE, CELLE DE LA DROITE.—A PROPOS DE MERGERS.—UNE PROPOSITION DE M. MONK.—L'ENQUETE ROYALE SUR LES CONCENTRATIONS DE CAPITAL.—LE GOUVERNEMENT LA REFUSE.

Ottawa, 2.—La chambre a discuté de droit international et d'économie politique aujourd'hui. Elle devait s'occuper des projets de lois du gouvernement, mais Billy MacLean voulait l'entretenir de la nationalisation des téléphones et des télégraphes canadiens. Une discussion soulevée par M. R. L. Borden à propos du barrage projeté du Long-Sault, par une Cie Américaine a pris toute l'après-midi et découragé Billy MacLean qui dut céder sa place à M. Monk, désireux d'obtenir du gouvernement une enquête sur la manière d'opérer des "Mergers" canadiens.

M. Monk n'a pas réussi, le gouvernement a allégué l'infutilité de cet enquête par commission royale. On se rappelle que l'an dernier la chambre eut une séance de vingt-neuf heures à propos d'une mesure grâce à laquelle une compagnie voulait obtenir certains privilèges au Long-Sault. La gauche prétendait qu'il s'agissait de construire un barrage à cet endroit du Saint-Laurent, du rivage Canadien au rivage Américain. Ce barrage, disait-elle, servirait à une compagnie américaine désireuse d'exporter aux Etats-Unis l'énergie hydrodynamique qu'elle obtiendrait par ce moyen. Le Dr Reed, Sam Hughes et une dizaine d'oppositionnistes firent tant et si bien qu'ils déjouèrent les plans de cette compagnie mystérieuse et dans laquelle certains voient encore une filiale de la puissante "Standard Oil Co.". La droite néanmoins prétendit tout le temps que la requérante voulait obtenir le seul droit de construire des lignes destinées à la transmission de l'énergie électrique.

La compagnie frustrée dans ses desseins actuels résolu de passer outre à l'opposition du Canada ? Il le semble. Tout récemment la Long-Sault Dev. Company, propriété de la "Aluminium General Company of America" s'adressait à l'état de New-York et obtenait le pouvoir de barrer le fleuve au Long-Sault. Cela fait, elle est allée à Washington demander le même pouvoir au congrès ou elle est à la ville, dit-on, de l'obtenir. C'est à ce propos que M. R. L. Borden a ramené cette question du barrage du fleuve au Long-Sault devant la Chambre des Communes.

Il explique d'abord comment la compagnie américaine a obtenu ses pouvoirs à Albany, cherché à les obtenir à Washington, comment elle se propose de ne laisser un chenal libre à la navigation que du côté américain, dit qu'il craint la violation de nos droits fluviaux établis par le traité d'Ashburton et croit que le Canada devrait faire des représentations à Washington afin que le gouvernement américain ne donne pas à la "Standard Oil Cie", qui est au fond de toute l'affaire, des droits qui empiètent sur les nôtres. "Il y a là, dit-il, au Long Sault des énergies hydrauliques et électriques considérables, que le gouvernement Canadien prendra donc des mesures immédiates pour les conserver au peuple et qu'il n'aille pas les laisser affermer à une compagnie particulière aux dépens de ces droits du public Canadien."

MM. Armstrong, Broder, Haggart, Magrath, Reed et Currie, sont aussi de cette opinion. Et M. Doherty vient avec énergie que le Canada a des droits nettement établis quant à la propriété des rives du côté Canadien du Saint-Laurent au Long-Sault. "Le gouvernement américain qui qu'il fasse, dit-il, ne peut donner à quelque compagnie que ce soit, le droit de construire un barrage qui s'appuie au côté Canadien ni même d'en établir une qui change le cours des eaux du Saint-Laurent. A cet endroit les eaux sont internationales et si les Etats-Unis peuvent disposer de la partie du fleuve qui coule sur le territoire américain, ils ne le peuvent faire qu'en respectant tous les droits du Canada. C'est pour cette raison qu'il maintient que le Canada doit notifier Washington de ses droits, et les faire observer, qu'il entend obtenir justice de ce côté-là. Notre cause est excellente affirme-t-il.

"A quoi MM. Laurier, Aylesworth et Graham répondent que la question est certes très grave mais que le bill dont il s'agit à Washington ne donne à la Long Sault Development Co que le droit de barrer le Saint Laurent entre la rive américaine et un flot sis au large, mais dans la nappe d'eau américaine. Le congrès peut, d'après eux, accorder un tel droit à la Compagnie qui le demande maintenant. Si la construction de ce barrage affecte la nappe d'eau canadienne, en diminue le niveau, fait tort à la navigation du côté du Canada il sera temps alors d'y voir.

Nous aurons un recours contre les Etats-Unis, nous porterons plainte à la commission des eaux limitrophes. A l'heure actuelle les dommages sont inexistant, on ne sait même pas s'ils existent jamais, comment alors pourrions nous protester? Attendez donc les faits et voyons le résultat des travaux avant de porter plainte. Au reste le gouvernement d'Ottawa a dit qu'il était à correspondre avec Washington à ce propos et affirme que tous les droits du Canada seront sauvegardés.

Comme la gauche avait fait allusion à l'attitude de M. Pugsley dans cette affaire, l'an dernier, le vertueux ministre des travaux publics s'indigna contre ceux qui prétendent qu'il fut alors partisan d'un barrage au Long Sault. "On m'a délibérément calomnié, s'écria-t-il, et l'on m'a représenté sous un faux jour. "Cet acte d'indignation réelle ou simulée a fort amusé toute la chambre, car M. Pugsley ne s'indigna pas souvent.

M. Monk voudrait que le gouvernement fédéral enquête au moyen d'une commission royale, sur les méthodes d'opérer des mergers canadiens, mais le gouvernement affirme que ce serait là une enquête inutile. Voici en quels termes, M. Monk demande cette enquête: "Les fusionnements, ententes ou concentrations d'entreprises industrielles naquirent rivalités, et les émissions de valeurs qui en sont la conséquence, devaient être l'objet d'une enquête conduite par l'état en vue de s'assurer jusqu'à quel point ces moyens de supprimer la concurrence qui protège les consommateurs ou les mesures prises pour attendre ce but, affectent l'intérêt public, soit en maintenant des prix élevés pour les produits de ces entreprises industrielles, soit en régissant sur l'appréciation des valeurs canadiennes à l'étranger, ou encore, en restreignant les facilités de crédit que les banques doivent offrir aux activités économiques du pays."

M. Monk explique que depuis dix ans ces concentrations industrielles prennent un vaste développement au Canada, et que ceci a un retentissement considérable dans tout notre organisme économique. A l'aide de chiffres puisés dans le "Canadian Finance Review", il établit que ces fusionnements d'entreprises, au tout premier rang desquels il faut citer la "Amalgamated Asbestos Co", la "Black Lake Asbestos Co", la "Canada Cement Co", la "Canadian Collieries Co", la "Canadian Consolidated Rubber Co", la "Dominion Iron & Steel Co", et une quinzaine d'autres, atteignent un capital total autorisé de deux cent quinze millions, et qu'il y a au Canada une montagne de valeur annuelle, tout en étant le sommet de trois cents millions. Il démontre ensuite comment l'établissement d'un tarif protectionniste, créé afin de favoriser les industries naissantes, les rend vite prospères, leur fait naître des concurrents, jusqu'à ce qu'un jour, un financier hardi groupe tous ceux-ci en un fusionnement dont le capital-actions dépasse toujours de beaucoup la valeur réelle, en argent, de l'actif des compagnies ainsi réunies. Les ententes ainsi crées ne sont peut-être pas un mal au point de vue commercial, mais les manœuvres dont s'entourent leur organisation ont des répercussions considérables dans le champ de l'industrie des banques et atteignent parfois le consommateur qui paierait plus cher les produits que manufacturent ces fusionnements.

M. Monk expose ensuite comment les banques en viennent à prêter, pour un temps assez long, leurs capitaux à ces "Mergers" industriels sur des valeurs estimées à un plus haut prix qu'elles ne valent réellement, affirme que nos lois, quant à ces fusionnements, sont trop larges et déficientes et soutient que si l'on veut bien diagnostiquer à ce propos on ne saurait y arriver qu'après avoir fait une enquête complète.

Le ministre du travail, M. Mackenzie King, tout en reconnaissant le mérite de la discussion de M. Monk qui a étudié la question à fond, dit qu'il refuse d'admettre la nécessité de cette enquête. "Vous n'avez pas établi, dit-il, que des fusionnements d'intérêts industriels analogues fassent hausser les prix au détriment du consommateur, vous n'avez pas établi qu'ils amenaient la dépréciation des valeurs canadiennes ni qu'ils causent une raréité d'argent dans le public, vu les avances que feraient les banques à ces "Mergers". Au reste le temps est inopportun de faire cette enquête, nous sommes en voie de négocier une entente tarifaire considérable avec Washington et au surplus notre législation actuelle, quant aux "Mergers" est à la hausse des prix qu'ils provoqueraient, est amplement suffisante."

Ceci cause toute une discussion à laquelle prennent part MM. R. L. Borden, Billy MacLean, Blain et quelques autres. Elle n'aboutit à rien, car le gouvernement rejette la proposition de M. Monk. Les fusionnements d'entreprises industrielles (Mergers) vont pouvoir continuer de fleurir en paix sur le sol canadien. On songera à légiférer à son endroit quand ils se seront mis au-dessus des lois, comme ils le font à l'heure actuelle aux Etats-Unis.

GEORGES PELLETIER.

La Vie Sportive

TRES JOYEUSE FETE A CARTIERVILLE

CENT CINQUANTE CITOYENS DES QUARTIERS SAINT-JACQUES ET LAPONTAINE VONT BANQUETTER MALGRE LA TEMPETE. — TOUT LE MONDE FAIT HONNEUR A UN EXCELLENT MENU. — PAS DE POLITIQUE ET DE LA POLITIQUE. — UN ACCORD PARFAIT ET DU RIRE EN MASSE.

LE DR DUBEAU

«Luetantes ventos, tempestasque sonoras».

Ce vers de Virgile nous revient naturellement à la mémoire lorsque nous pensons à la belle tempête d'hier. Les Montréalais en ont eu une bonne idée... mais 125 à 150 citoyens des quartiers Saint-Jacques et Lafontaine ont pu l'admirer dans toute sa grandeur.

En effet hier avait lieu le banquet des citoyens qui habitent les divisions précédées. Cette année on a mangé, comme bien le réunit, l'hôtel Député, à Cartierville. C'était un heureux choix; mais par un temps comme nous avions, c'était presque un problème pour se rendre à destination. Les tramways circulaient-ils? C'est ce que plusieurs se demandaient.

Vers onze heures, deux voitures de la compagnie stoppèrent à l'angle de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc et étaient envahies aussitôt par une foule de «braves», avides d'amuser et de passer une bonne après-midi.

Le trajet se fit sans encombre. C'était un spectacle très intéressant de voir le tram ouvrir les «banes» de neige. Celle-ci était soulevée jusque par-dessus le wagon.

Arrivés à l'hôtel les voyageurs intrigués se «réchauffèrent» un brin; puis on se mit à table.

La plus franche cordialité ne cessa de régner durant tout le banquet présidé par le Dr Edouard Dubeau.

Après le dîner, M. L. O. Grothé, maire de Cartierville et à sa gauche le populaire M. Jos. Lamoureux, échevin d'Outremont. A la table d'honneur nous avons aussi remarqué M. Théo. Grothé, G.A. Marsan, A. Labrecque, J.-E. Glemeyer, J.-C. Lamoureux, A. Z. Lamoureux, J. M. J. Conté, Dr J. Laviolette, J. P. Giroux, Arsène Lavalley, Paul-Emile Lamoureux, Paul-G. Ouhmet, «Le Devoir».

Aux autres tables étaient: MM. A. Claude, W. Muckle, R. Forest, L. Brien, Édouard Richard, S.-L. Dushalon, T. Latourelle, Chas. Laurin, Jos. Gauthier, Jos. Rochon, L. Roger, H. Tessier, Oct. Archambault, H. Pessier, J. R. O. Grothé, Jr., Alph. Archambault, J.-O. Lemieux, Francis Archambault, S. Jeannotte, Z. Cusson, J.-B. Drapeau, J. Lefebvre, Hercule Judemaine, T.-A. Gauthier, C. Lemay, Eug. Lambert, Chas. Langlois, Jos. Tessier, J. Gagnon, J.-N. Brunet, Emile Demers, A.-P. Beuchemin, Dr Général, A. Lozano, J.-N. Boncher, P. Pagé, C. Lachance, Alcide Chausse, I. Tibault, Dr J.-C. Poissant, T.-A. Grothé, E.-E. C. St-Amour, George Vandale, Édouard Bolt, A.-P. Pigeon, O. David, L. Veinay, E. Raymond, J.-D. Couture, J.-A. Lavalley, W.-A. Wayland, H. Henri Labrecque, Dr Général, Albert Jetté, Ed. Jetté, A.-P. Grothé, «La Presse», J.-E.-D. Normandeau, «Le Canada», Oct. Bernier, Julien Thérien, Théo. Trudeau, Léon Gagné, J.-R. Guilbault, Dr Eug. Prévost, J.-A. Prévost, Art. Brunelle, Jos. Marois, Nap. Giroux, Fred. Thérien, L. Gagnon, J.-A.-E. Gavrin, Georges Coutlée, S. Thibault, C.-A. Lavigne, Jos. Dagenais.

Pendant que les convives faisaient honneur au menu, très bien préparé d'ailleurs, Mlle Lachance, pianiste, exécuta de très jolis morceaux.

LES SANTES

Au dessert, M. A. Labrecque se lève et fait un court historique des banquets.

La coutume existe depuis 21 ans. Elle est le fruit de l'habitude que les quartiers Saint-Jacques et Lafontaine ne faisaient qu'un. Le but de ces agapes est de permettre à tous ceux qui prennent part à la fête de fraterniser et de discuter de la couleur politique. Celui qui est le premier l'idée de ces banquets fut M. Jos. Brunet; mais M. Azarie Lamoureux peut réclamer une bonne part de cette innovation car il s'est toujours dévoué très activement au succès de l'organisation.

M. A. LAVALLÉE

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Après avoir bu à la santé du Roi, M. Arsène Lavalley propose en termes charmants le toast à la ville de Montréal. Il encourage tout le monde à prêter main forte à l'administration municipale actuelle afin qu'elle fasse de Montréal une des plus florissantes villes du monde. Il se déclare très en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne qui serait d'une grande utilité pour le commerce canadien en général et celui de la métropole en particulier.

Les Championnats de Raquette

VINGT-SEPT INSCRIPTIONS ONT ETE REÇUES JUSQU'À DATE

Vingt-sept inscriptions ont été reçues jusqu'à date pour le championnat de Raquette de l'Union Canadienne de Raquetteurs qui auront lieu le dimanche 12 courant, au terrain du National. La plupart des inscriptions sont locales et il y en a cependant quelques-unes de Québec et de Montréal.

Suit la liste des concurrents qui se sont enrégistrés jusqu'à minuit hier soir:

- 1-H. Hébert: National.
2-A. Hébert: National.
3-E. Fabre: National.
4-R. Laporte: National.
5-E. Pelletier: National.
6-H. Morcaut: National.
7-H. Lefebvre: National.
8-N. Lemieux: National.
9-L. P. A. Picard: National.
10-A. F. Bisset: Le Huron.
11-James David: Le Huron.
12-A. Turcot: Le Huron.
13-F. Egan: M.A.A.A.
14-J. A. Platt: M.A.A.A.
15-H. W. McKinsey: M.A.A.A.
16-G. R. McGregor: M.A.A.A.
17-J. Sprack: M.A.A.A.
18-J. H. M. Kay: M.A.A.A.
19-W. Hay: M.A.A.A.
20-J. M. McQuon: M.A.A.A.
21-A. H. Cook: M.A.A.A.
22-H. G. Tate: Sherbrooke.
23-J. W. Dresser: Sherbrooke.
24-L. H. Taulkins: J.M.C.A.
25-S. McMahon: Hollay.
26-T. Baker: Hollay.
27-James McMahon: Hollay.

A Jacksonville

SAND HILL A GAGNE L'ÉPREUVE PRINCIPALE, HIER

Jacksonville, 3 fév. — Sand Hill, piloté par McCahey et second choix de 10 pour 5, a facilement gagné l'épreuve principale hier en handikap d'un mille, par chevaux de trois ans.

Les second choix et les «long shot» ont encore été favorisés du sort, hier, un seul favori parvenant à gagner une des épreuves.

Sommaire:
1ère Course, 8400. Chevaux de 2 ans, 3 furlongs. — American Girl, 109, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps 35 3/5. Mince Jimmy Electric, Blowout, Drexel Hill, Frog Legs, Nello, Nanny McDee, Captain Inglis et Gus Hartridge ont aussi couru.

2ème Course, chev. de 3 ans, 7 furlongs. — The Monk, 169, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps 1:27 4/5. Ed. Levan, Whin, Discombe, Alvidia, Oakley, Senator Hubble, Eastern Star ont aussi couru.

3ème Course, 8400, chev. de 4 ans, 1 mille. — Sandhill, 107, McCahey, 18 à 5, 6 à 1, 5 White Wood, 18, 10 à 1, 2 à 1, 9 à 1, Fire Wood, 109, Fain, 15 à 1, 6 à 1, 5 à 2. Temps, 1:27 4/5. Ed. Levan, Whin, Discombe, Alvidia, Oakley, Senator Hubble, Eastern Star ont aussi couru.

4ème Course, 8400, chev. de 4 ans, 6 furlongs. — Aspirin, 108, Hufnagel, 19 à 1, 7 à 1, 3 à 1. King of Yokes, 109, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:13 2/5. Dress Parade II, Marie Hyde, Toison D'Or, Royal Oxy, Stafford, Eye White, Detroit, ont aussi couru.

5ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

6ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

7ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

8ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

9ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

10ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

11ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

12ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

13ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

14ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

15ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

16ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

17ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

18ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

19ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

20ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

21ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

22ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

23ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

24ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

25ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

26ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

27ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

28ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

29ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

30ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner, 108, 1 ut. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. Irish Town, 109, Andrews, 15 à 1, 6 à 1, 1 à 1, High Brow, 109, Burns, 6 à 1, 5 à 2, 7 à 5. Temps, 1:17 1/5. Ed. Keel, 106, Wilson, 7 à 1, 5 à 2. Temps, 1:17 1/5. Stoneham, Galley Slave, Christian, Or Hannah, ont aussi couru.

31ème Course, 8400, chev. de 4 ans, un mille et 1/16 — Campaigner

CALENDRIER

SAMEDI, LE 4 FÉVRIER 1911. Fête de saint André Corsini, Evêque. Lever du soleil à 7 h. 15. Coucher du soleil à 5 h. 11. Lever de la lune à 9 h. 59 (m.); coucher de la lune à 11 h. 17.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est. R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum 25. Minimum 15. Mêmes dates l'an dernier. Aujourd'hui minimum 15. Mêmes dates l'an dernier. BARIOMETRE: 8 h. matin: 30.45. 11 h. matin: 30.49. Midi: 30.51.

CE SOIR

SEANCES ET REUNIONS: Université Laval: Réunion du Conseil de la Faculté de Droit.

CLERGÉ ET POLITIQUE

LA BROCHURE DE M. BOURASSA.

A la demande de plusieurs de nos amis M. Bourassa mettra en brochure les articles publiés ces jours derniers sur la Marine, le Nationalisme, et le Clergé.

Il y ajoutera une préface. La brochure se vendra dix sous l'exemplaire, et sept piastres et demie, le cent.

Nous prions nos amis de donner immédiatement leurs commandes afin que nous puissions déterminer le plus tôt possible le chiffre du tirage.

Le "Devoir" indiquera prochainement la date de la mise en vente. Le prix du port (2 sous l'exemplaire, de même que les frais d'express, sont à la charge de l'acheteur.

A l'Archevêché

NN. SS. Emaré, évêque de Valleyfield, et Brunnart, évêque de Nicolet, étaient ce matin de passage à l'Archevêché.

Le maire perdu dans la neige

Le maire Guerin était parti hier matin dans ce que la compagnie appelle un "rapide" pour se rendre à Albany.

Le maire Guerin était parti hier matin dans ce que la compagnie appelle un "rapide" pour se rendre à Albany.

Echevins de Vancouver

MM. Cameron et McPherson, membres du conseil municipal de Vancouver, C.B., de passage à Montréal, sont allés en matin rendre visite aux membres du Bureau des commissaires.

New-York et Afrique-Ouest

Liverpool, 3.—Le "Journal of Commerce" assure que le capitaine H. Der-Dempster doit prochainement établir un service de paquebots de fort tonnage entre New-York et l'Afrique occidentale. La première traversée serait fixée au 18 mars.

Elle n'assistera pas au couronnement

Londres, 3.—Il a été définitivement décidé que la reine douairière Alexandra n'assistera pas à la cérémonie du couronnement de Georges V.

Adoration Nocturne

Les membres de cette société sont invités à aller réciter l'office du Très-Saint Sacrement, ce soir, à 8 heures, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion des 40 heures.

Condoléances

Les étudiants en Droit et en Loi de Laval, ont après avoir peiné la mort de Mlle Simone, fille de leur distingué professeur M. Victor Morin, et ils offrent à la famille affligée leurs plus sincères condoléances.

DECES

GAGNIER.—Le 1er février, à l'âge de 67 ans 9 mois et 6 jours, est décédé F. X. Gagner, médecin, ancien zouave pontificien.

DECES A MONTREAL

Laurette, 5 a., enf. de Wilfred LIMO. — Eugénie, 30 a., enf. de M. J. LAMO. — Eméralda, 1 a., enf. de F. X. LABRE. — Journalier, r. St-Christophe, 412.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 21935.

Le 18ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi à la place d'Armes du dit défendeur, No 1218 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en fourrures habiles pour dames, bijoux etc.

Conditions, argent comptant. J. S. LAVERY, H.C.S. Montréal, 3 fév. 1911.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

LA TEMPETE D'HIER

Il est tombé 16 pouces de neige. — Le service du tramway à peu près nul. — Immobilisation entière des transports de marchandises. — Les trains de voyageurs retardent de plusieurs heures. — Un homme a failli perdre la vie dans la tempête.

La tempête de neige qui s'est abattue hier sur la Ville a duré seize heures. C'est probablement la plus violente qu'on ait jamais connue depuis le jour de la prise de Lady Smith, le 1er mars 1900. La température a varié entre 4 degrés au-dessus de zéro et quatre au-dessous, et le vent qui soufflait pendant quelque temps avec une force de dix-huit milles, s'est fait ouragan.

Le froid était très grand, le vent violent, et la neige tombait avec une abondance telle qu'elle avait vite fait de couvrir le sol. Les rues ont été impraticables, et les affaires presque complètement paralysées.

Le service du tramway était insuffisant, presque nul, et à la sortie des ateliers et des bureaux, chacun dit regagnant son domicile à pied, dans une "maudrerie" comme on dit, avait vite fait de couvrir le sol.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

La rue présentait hier soir, vers six heures, un aspect étrange: une foule interminable défilait en riant sous la tempête, sur les voies du tramway.

Ala Chambre du Sénat

Sénat, le 1er février 1911. Le sénateur Landry fait adopter une motion pour obtenir un état des sommes payées depuis 1896 au "Montréal Herald", à la "Patrie" et à "La Presse".

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

Le sénateur Coffey propose l'adoption d'un rapport du comité des Députés, recommandant la nomination de M. George Morin.

L'enlèvement de la neige

M. Barlow, ingénieur de la voirie estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

M. Barlow estime à \$30 ou \$40,000 les frais que rendra nécessaire la tempête d'hier. Le matériel de la voirie a été mis en service et 1200 hommes travaillent jour et nuit dans les rues, ainsi que 100 traîneaux et 1,000 ouvriers.

La Législature Provinciale

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Québec, 3. — A cause de la tempête qui a empêché un certain nombre de députés de se rendre à la chambre, la séance d'hier a été de courte durée.

Des dangers journaliers

LES EXPLOSIONS DE GAZ CONTINUENT DE PLUS BELLE RUE SHERBROOKE ET METTENT EN DANGER LA VIE DES HABITANTS.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke, entre l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Denis.

Les explosions de gaz se répètent rue Sherbrooke